

Annexe IIIb
Règlement d'examen

CAP « métiers de la blanchisserie industrielle »			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics) (II)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats libres (I)	
Épreuves	Unité	Coeff.	Modes	Modes	Durée
Unités professionnelles					
UP 1 - Préparation d'activités techniques de blanchisserie	UP1	4	CCF (1)	Ponctuel écrite	2 h
UP 2 - Mise en œuvre d'activités techniques de blanchisserie	UP2	9 (2)	CCF	Ponctuel pratique	4 h (3)
Unités d'enseignement général					
EG1 - Français et histoire-géographie-éducation civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit	2 h 15 min
EG2 - Mathématiques-sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	
Épreuve facultative : (4) Langue vivante	UF		Ponctuel oral	20 minutes	Ponctuel oral 20 minutes

(1) Contrôle en cours de formation.

(2) Dont coefficient 1 pour la PSE.

(3) Dont 1 h pour la PSE.

(4) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.